







Commissariat Général au Développement Durable Institut National de la Consommation

en lien avec l'Institut de Formation de l'Environnement

QUELS LEVIERS POUR UNE CONSOMMATION RESPONSABLE ?

L'EXEMPLE DE L'ALIMENTATION

COLLOQUE lundi 30 octobre 2017

OUVERTURE

Laurent Tapadinhas, Directeur, adjoint à la Commissaire générale au développement durable

Julien Fosse, Chef du bureau de l'agriculture et de l'alimentation (CGDD)

Laurent Tapadinhas, Directeur, adjoint à la Commissaire générale au développement durable

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire, et plus singulièrement le Commissariat général au développement durable (CGDD), est en charge de la coordination et de la mise en œuvre de l'agenda 2030 de l'ONU adopté deux ans plus tôt. Cet agenda englobe 17 objectifs qui visent à construire un ambitieux projet de société durable et solidaire. Les défis sont nombreux (inégalités, pauvreté) et le douzième d'entre eux porte sur la production et la consommation responsable : en effet, la consommation impacte plusieurs facettes du quotidien et porte sur des produits très divers.

La matinée sera consacrée à la consommation alimentaire et aux différents leviers permettant de s'orienter vers une consommation plus durable, la France s'étant déjà engagée par le biais de plusieurs chantiers :

- ➢ la limitation du gaspillage : les pouvoirs publics souhaitent réduire de 50 % le gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, effort qui prend appui sur la loi du 11 février 2016. Le don des invendus alimentaires a ainsi été rendu obligatoire, parallèlement à la mise en place de volets éducatifs dédiés dans le parcours scolaire. Ce plan d'actions, outillé à travers le guide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), accompagne les acteurs publics et privés dans l'élaboration des diagnostics et l'identification des mesures à adopter pour faire face au gaspillage alimentaire, notamment au sein de leur service de restauration collective ;
- ➤ les démarches territoriales : depuis la loi du 13 octobre 2014 portant sur l'agriculture, l'alimentation et la forêt, les projets alimentaires territoriaux ont pour ambition de fédérer les acteurs d'un territoire autour de cette pratique centrale qu'est l'alimentation, en contribuant à la

- prise en compte de ses dimensions sociales, économiques et environnementales. Le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) a renouvelé, en partenariat avec l'ADEME, l'appel à projets correspondant du programme national pour l'alimentation;
- la promotion d'une alimentation responsable : en 2017, le MAA, ainsi que les Ministères des solidarités et de la santé, ont signé une charte nationale visant à promouvoir une alimentation responsable et durable dans les établissements médico-sociaux. Il s'agit d'améliorer le quotidien des personnes accueillies tout en luttant contre le gaspillage et en garantissant un approvisionnement de qualité et de proximité;
- le développement de l'alimentation responsable au sein des administrations elles-mêmes : l'un des principaux outils, en la matière, est le plan national d'actions pour les achats publics durables (PNAAPD), auquel se conjugue la politique d'administration exemplaire, cherchant à développer l'intégration de produits issus de l'alimentation durable et de saison dans la restauration collective publique ;
- ➤ la transition écologique de l'agriculture et le développement de sa composante biologique, qui propose des produits alimentaires plus durables, sur la base d'un cahier des charges plus ambitieux incluant le respect de l'environnement.

Des événements structurants tels que les Etats généraux de l'alimentation jouent également un rôle dans la promotion d'une alimentation saine, durable et accessible à tous. Les propositions issues du deuxième chantier, qui se tient actuellement, sont attendues pour la mi-décembre. Parallèlement, la feuille de route relative à l'économie circulaire est en cours de déploiement. Enfin, il convient de ne pas omettre le secteur privé, qui aura également des initiatives à faire valoir

S'agissant du pouvoir des consommateurs, le CGDD entend se positionner par le biais de l'affichage des produits alimentaires, en préparant un nouveau Conso Mag sur le sujet d'ici à la fin de l'année (lien à venir)

Julien Fosse, Chef du Bureau de l'agriculture et de l'alimentation (CGDD)

Un lien étroit existe entre alimentation et agriculture, les modes de consommation et les systèmes de production étant intimement imbriqués et impactant l'environnement. Si l'agriculture peut contribuer à façonner les paysages, rendre des services environnementaux et créer des emplois en zone rurale, des externalités négatives liées à des modes de production intensifs ont également été constatés : la consommation de pesticides a atteint 68 000 tonnes en 2015, plaçant la France parmi les plus grands utilisateurs de ces substances en Europe. L'agriculture est également fortement consommatrice d'azote (environ 85 kilos par hectare fertilisable) et de phosphore, avec des volumes qui restent relativement constants. En y ajoutant l'augmentation des surfaces irriguées de 1970 à 2000, la question de la pression de l'agriculture sur l'environnement est bien posée.

D'autres impacts découlent des actions de différents intervenants de la chaîne alimentaire, au niveau de la distribution, de la transformation et de la consommation. La problématique du gaspillage s'avère particulièrement sensible, les volumes perdus « de la ferme à la fourchette » étant estimés à 150 kilos par an et par habitant. Les consommateurs plébiscitent de plus en plus une agriculture davantage respectueuse de l'environnement et conçoivent leurs achats comme un acte citoyen, aspect dont les politiques d'alimentation et d'agriculture doivent tenir compte. Le MTES tente de soutenir les systèmes alimentaires durables, notion définie par la FAO. Un régime alimentaire durable – respectueux de la biodiversité et de l'écosystème – se doit d'être culturellement acceptable, économiquement équitable, accessible, abordable, nutritionnellement sûr et sain et permettant d'optimiser les ressources naturelles et humaines.

Ce concept de régime durable induit nécessairement de porter une vision systémique des politiques publiques. Les Etats généraux de l'alimentation, lancés le 20 juillet par le Premier Ministre, ont vu la tenue de 14 ateliers, dont un consacré à l'enjeu de l'alimentation durable et à l'accélération de la transition écologique.